

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-CF703

présenté par

M. Bernalicis, Mme Autain, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiet, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 33****ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Police nationale	0	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	0	100 000
Soutien à la prévention et à la gestion des crises ( <i>ligne nouvelle</i> )	100 000	0
<b>TOTAUX</b>	100 000	100 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement d'appel, nous dénonçons l'incurie du Gouvernement qui augmente cette année le budget alloué à la prévention et à la gestion des crises de seulement 20,6% ce qui ne comble en aucun cas la faiblesse du dispositif puisque ce budget n'atteint même pas 37 millions d'euros, ce alors même que les risques augmentent avec le dérèglement climatique et que les catastrophes vont se multiplier.

En témoigne les dégâts causés par l'ouragan Irma qui a touché les Antilles. Rappelons que le 6 septembre 2017, l'ouragan Irma (de catégorie 5, la plus puissante) a dévasté Saint-Martin et Saint-Barthélemy, causant la mort de plus de 11 personnes et occasionnant 2 600 sinistres (95% du bâti des deux îles était endommagé) pour un coût total estimé à 1,9 milliard d'euros. La gestion d'E. Macron avait été particulièrement critiquée à cause de la préparation insuffisante de l'Etat français au passage de l'Ouragan Irma dans les Antilles françaises. Au-delà des personnes décédées et des nombreux dégâts, des scènes de pillage avaient notamment été observées.

Plus récemment, la tempête Alex a montré les effets terribles du réchauffement climatique et est un nouveau symbole de l'affaiblissement de la puissance publique : La pluie intense a provoqué le débordement des rivières, coupant les routes, les câbles électriques, les canalisations, emportant les maisons, les ponts, et rendant les villages inaccessibles. Dans les Alpes Maritimes plus de 500mm de pluie soit la moitié de toute la pluviométrie de 2019 ! Du jamais-vu en si peu de temps. Dans la vallée de la Vésubie le cours d'eau est passé de 50cm à plus de 8mètres en quelques heures, avec une hausse de 4mètres en 45min ! En conséquence, le Var a subi une crue historique, de 4.97mètres à Nice contre 4.31mètre qui était l'ancien « record » de 1994. Tout cela a provoqué un bilan humain tragique et 21 000 foyers ont été privés d'électricité pendant des jours, le tout avec des maisons emportées.

Dès lors, il est incompréhensible que le budget alloué à l'action 11 "Prévention de gestion de crise" soit seulement de 36 millions d'euros.

Cet amendement vise donc à prélever 100 000 euros d'AE et de CP sur l'action 12 : « Préparation et interventions spécialisées des moyens nationaux » du programme 161 « Sécurité civile », pour abonder le nouveau programme : « Soutien à la prévention et à la gestion des crises ».

Ce transfert ici présenté par amendement est uniquement formel afin de respecter les règles de recevabilité financière et ne vise en aucun cas une diminution réelle des crédits du programme 161.